

La ville d'Angoulême expérimente la gestion différenciée des espaces verts, comme l'explique le responsable du service, Didier Rippe.

Entretien **Astrid Deroost** Photo **Claude Pauquet**

La vraie nature *des espaces verts*

« **P**our moi, un gazon tondu toutes les semaines et un alignement d'arbres représentent le degré zéro du paysage et de la biodiversité. » Didier Rippe, responsable du service espaces verts de la ville d'Angoulême, horticulteur de formation, expérimente la gestion différenciée et fait sien l'un des préceptes de Gilles Clément : faire le plus possible avec, le moins possible contre la nature.

L'Actualité. – Angoulême pose un nouveau regard sur ses espaces verts ?

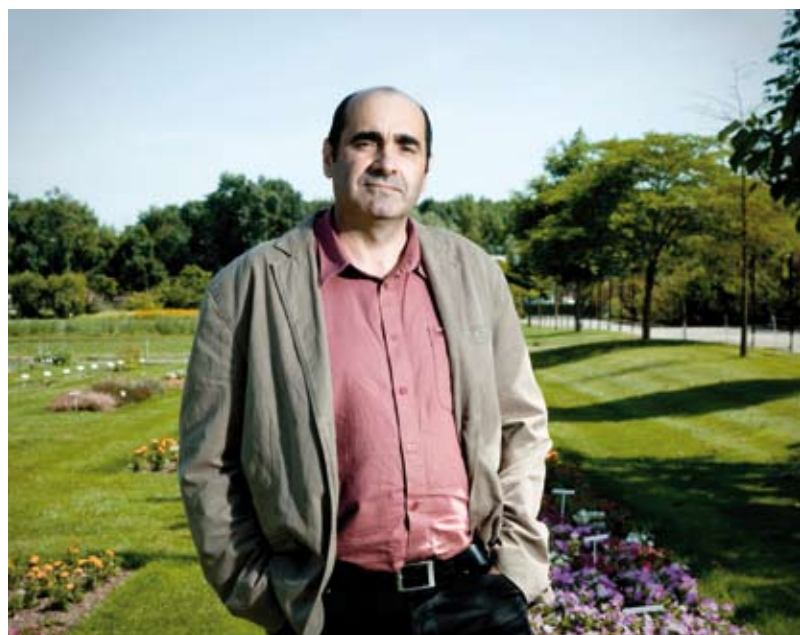
Didier Rippe. – La gestion différenciée répond à l'obligation de limiter l'usage des produits phytosanitaires, de repenser la biodiversité dans la ville et de contenir les coûts d'entretien. Cela s'accompagne d'une recherche qualitative, il n'est pas question de laisser les herbes folles envahir la ville, mais de classer – et d'entretenir – les espaces verts en fonction des usages, des besoins

de la population, de l'esthétique, dans le respect de l'environnement. On peut partir du niveau 1 avec des sites très «jardinés» au moyen de végétaux annuels – par exemple les jardins de l'hôtel de ville – et évoluer jusqu'au niveau 10 qui correspond à l'espace naturel, où la végétation s'exprime en intégralité. Entre les deux, il y a, par exemple, le boulevard urbain ponctué de giratoires, bordé d'arbres et planté de gazon. On va y diversifier les offres paysagères, alterner plantations annuelles, vivaces, arbustives, associer le gazon à des prairies fleuries... Ce qui répond aux impératifs de sécurité, présente un intérêt floristique et permet des économies en eau et en tontes.

Quels sont les objectifs d'une ville comme Angoulême ?

Nous avons la chance d'avoir des zones telles que le corridor biologique formé par la Charente et constitué d'un ensemble de biotopes liés à la présence de l'eau. Il y a des visons d'Europe, des putois, des râles des genêts... Pour l'instant, nous pratiquons la gestion différenciée à proximité de ces espaces où la présence d'herbe en ville est plus acceptable. Là, nous laissons se développer la végétation. Nous fauchons, nous tondons, y compris certains trottoirs afin d'obtenir à terme une couverture homogène. Nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires¹ depuis un an. Nous expérimentons aussi le «jardin passif». Un espace composé d'herbe, de vivaces, d'arbustes produit des déchets qui ont une valeur nutritive pour le sol. L'idée est d'utiliser cette matière organique sur place sous forme de paillage ou de compost. Jusqu'à maintenant, on évacue la matière organique. On appauvrit les sols et on dépense de l'énergie et de l'argent. Notre service produit 8 300 m³ de déchets verts par an, soit la surface d'un stade sur 1 m de hauteur, et un camion transporte 2 ou 3 m³ par rotation... La gestion des déchets est notre prochain grand chantier.

1. La ville d'Angoulême est signataire de la charte régionale Terre saine, votre commune sans pesticide. En un an, le service espaces verts a réduit de 20 % sa consommation de produits phytosanitaires, soit une économie de 5 000 € sur un poste de 20 000 €.



Que vous inspire la notion de Tiers paysage, ces espaces réservoirs de diversité décrits par Gilles Clément ?

Dans les trois sites² où nous pratiquons cette gestion différenciée, des plantes sauvages réapparaissent, anodines et très belles. Evoquer le Tiers paysage, c'est penser à cette nature ordinaire. Elle pourrait disparaître sans que l'on s'en aperçoive et ce serait une catastrophe. Maintenir des fleurs en ville, sauvages entre autres, c'est permettre aux insectes, notamment aux abeilles, de vivre. C'est retrouver un équilibre entre la campagne et la ville, avoir une espèce de transition, une souplesse...

Cette «gestion» se fait beaucoup plus en amont ?

La gestion différenciée exige plus d'observation et d'entretien. Il faut anticiper, choisir le bon arbre et le mettre au bon endroit pour limiter la taille, concevoir dix ans à l'avance des massifs composés de vivaces et d'arbustes (au lieu d'un an pour les fleurs annuelles), avoir une vision cohérente de l'ensemble de la ville. Ces nouvelles pratiques demandent aussi aux jardiniers de connaître les plantes cultivées mais également toute la faune sauvage qui accompagne nos jardins. Et pour cela, nous travaillons avec Charente Nature,

l'association procède à des inventaires floristiques, faunistiques sur les sites concernés et elle va suivre l'évolution de la biodiversité.

En milieu urbain, la présence d'herbes naturelles n'est-elle pas assimilée à la saleté ?

La ville aurait dû être conçue autour d'un jardin et non l'inverse, elle serait sûrement plus humaine. On a fait des espaces verts où on ne pouvait pas faire autre chose, ils n'ont aucun sens si ce n'est d'offrir une lecture de netteté et de propreté. Tout est basé sur cette notion de propreté qu'il faut faire évoluer... Plutôt que de semer du gazon avec trois variétés, attendons, laissons les plantes endémiques coloniser un petit espace. Et on aura un maximum de biodiversité, des hippocrepis, des pâquerettes, des marguerites, de la bardane...

Il faut communiquer, informer le public et donner aux jardiniers de la ville, par la formation, les moyens d'expliquer ce qu'ils font.

Si l'on parvient à expliquer aux habitants qu'il peut y avoir, dans un parc, des espaces tondues à proximité des aires de jeux et des espaces plus naturels où ils auront la chance d'observer des papillons... et qu'on le fait dans ce but, alors on aura gagné. ■

2. Parc de Frégeneuil, le parc du marquis de Mallet et une partie du jardin vert, le boulevard bleu.

Visite au génie de l'Yeuse

Rémi Marcotte, jeune architecte paysagiste, originaire de Dunkerque, s'est un jour enfoncé dans le parc boisé du château de l'Yeuse. Etablissement d'hôtellerie et de restauration sis à Châteaubernard, près de Cognac. C'était pour panser les béances de la tempête de 1999. Quelques années plus tard, le site, trait d'union pentu entre la demeure de charme et le fleuve Charente, jusqu'alors délaissé,

est devenu jardin d'agrément, potager et d'artiste. Là, depuis 2003, s'épanouit le «génie des lieux», principe clé – et aussi sculpture – du concept imaginé par Rémi Marcotte : le jardin respectueux.

«Chaque site a un potentiel naturel qui va orienter le projet de création d'un jardin. C'est en le captant, en s'en inspirant que l'on va ajouter des plantes pour le magnifier», explique le professionnel.

Mise en valeur des plantes endémiques indigènes, respect de la biodiversité, regard phytosociologique, prise en compte de la dynamique des plantes, du paysage environnant, poésie...

A Châteaubernard, le sentier foisonnant né de la réflexion et de l'inventivité de Rémi Marcotte se visite (sur réservation 05 45 36 82 60 et lors de manifestations, comme par exemple les Rendez-vous jardins) ainsi que le potager organisé en jeu de l'oie-cagouille pédagogique. On y découvre, en compagnie du génie des lieux, l'intérêt de chaque plante et un espace respectueusement réenchânté.

